



VIE ASSOCIATIVE, VIE SOCIALE ET SANTÉ MENTALE

Fiche programme

COMPÉTENCES VISÉES :

Comprendre l'intérêt de créer ou de participer à une association *de soin, de prévention, de réadaptation et de réhabilitation* au sens de l'article 69 de la loi de modernisation de notre système de santé (16 janvier 2016) dans son travail de professionnels en psychiatrie et en santé mentale.

OBJECTIFS :

- Repérer les symptômes de souffrance, chez les personnes soignées et suivies en psychiatrie mais aussi chez les professionnels du soin et/ou de l'accompagnement.
- Réinventer une clinique distinguant les stratégies de soin et de prévention et celles du rétablissement en réintroduisant l'exercice de la participation sociale et citoyenne de chacun.
- Considérer les phénomènes, individuels et collectifs, de résistance au changement
- Réfléchir sur l'influence des contextes sociohistoriques sur nos pratiques
- Comprendre et savoir argumenter en quoi les pratiques associatives peuvent être un support complémentaire aux projets de soin et de prévention.

MODALITES ET DÉLAIS D'ACCÈS :

- Mode : Présentiel, sur site
- Intra sur demande : 07 61 13 39 31 – contact@santementalefrance.fr
- Délais de réservation : 45 jours calendaires avant la date demandée
-

DURÉE :

14 heures, en 2
journées

LIEU :

France Métropolitaine

TARIFS :

3000€ (net de taxes
pour un groupe
pouvant aller jusqu'à 16
personnes + frais
annexes du formateur

DESCRIPTION/CONTENU :

Différents thèmes seront rappelés et développés ou approfondis en fonction des connaissances et expériences déjà acquises par les stagiaires.

- L'histoire et la législation concernant les associations (loi de 1901). La spécificité des associations dites « clubs thérapeutiques », celle des clubhouses, celle des GEM et leur rapport aux associations d'usagers de la psychiatrie...
- La vie associative et les écrits : statuts, règlement intérieur, comptes rendus d'instances, les conventions, les archives,
- Les aspects réglementaires et leurs effets : association versus la régie en psychiatrie, le cahier des charges (exemple des GEM), les associations pour personnes mineures, la participation des majeurs protégés, la fédération, les inter-associations, les autres modes de gouvernance...
- Les liens avec la cité : les semaines d'informations sur la santé mentale, les conseils locaux de santé mentale...
- Les notions d'individuel de collectif : La clinique des activités (Georges Daumezon), la clinique psychosociale (Jean Furtos), la clinique associative, réflexion sur la notion d'institution...

Cette formation s'adresse essentiellement aux professionnels qui pratiquent ou qui découvrent ce champ de travail ou aux équipes qui s'engagent dans des actions collectives autour des personnes souffrant de troubles psychiques.

ENCADREMENT DE LA FORMATION :

Docteur Clément Bonnet

Psychiatre des hôpitaux honoraire.

Auteur de plusieurs ouvrages (chez les éditions Éres) : « Au travail », « L'insertion des malades mentaux », « Le souci de l'humain », « Vivre et dire sa psychose », « L'entreprise face au trouble psychique », « L'accompagnement en santé mentale ».

PUBLIC VISÉ :

- Acteurs du sanitaire et du médicosocial, familles, usagers... qui pratiquent ou découvrent la pratique associative dans le champ de la santé mentale
- Prérequis de connaissance : pas de prérequis
- Effectif minimum : 10
- Effectif maximum : 20

MÉTHODES MOBILISÉES & MÉTHODES D'ÉVALUATION :

- Évaluation collective orale par des séquences d'interactions
- Évaluation des acquis individuelle écrite avec questionnaire en début et fin de la formation

APPROCHE PÉDAGOGIQUE & OUTILS D'ÉVALUATION :

Supports divers : powerpoint, lecture (d'extraits de) articles et communications, projections de brèves vidéo sur les thèmes abordés, extraits de films, travail à partir de documents écrits.

Travail et jeux de rôle avec des post-it avec possibilité de travail en sous-groupes ou séance de brainstorming.

Possibilité d'aménager le contenu de la formation pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter au préalable pour toute demande d'aménagement.

À l'issue de la formation et sur demande, un certificat de réalisation sera délivré.

CONTACT :

Pour toute demande ou inscription :

01 82 83 00 35 – contact@santementalefrance